



RÈGLEMENT CONCOURS DU PLUS BEAU POTIRON DÉCORÉ (12 ans et plus)

- 1 - A.B.A organise un concours du plus beau potiron décoré le dimanche 11 octobre 2026 dans le cadre de l'évènement « Courge et Saveurs d'Automne »
- 2 - Le concours est ouvert à toute personne âgée de plus de 12 ans.
- 3 - Chaque participant ne peut présenter qu'une seule courge au concours. Cette dernière doit être déposée samedi 10 octobre entre 10h et 17h à la buvette d'ABA sous la Halle du Château de Bouthéon
- 4 - Toutes les variétés de courge peuvent être présentées.
- 5 - Les courges seront jugées sur l'originalité de la décoration proposée.
- 6 - Les participants doivent s'inscrire auprès du Château de Bouthéon - rue Mathieu de Bourbon - 04 77 55 78 00 - contact@chateau-bouthéon.com
- 7 - Les gagnants seront déterminés par un jury désigné par les membres d'A.B.A.
- 8 - Les 3 gagnants se verront attribuer des dotations (150€ pour le premier/100€ pour le deuxième/80€ pour le troisième).
- 9 - Les résultats seront annoncés le dimanche 11 octobre vers 15h30 sous la halle. Les gagnants devront être obligatoirement présents pour récupérer leurs cadeaux et leurs courges.
- 10 - Les participants autorisent A.B.A et la ville d'Andrézieux-Bouthéon à publier librement toute image du concours.
- 11 - Le jury se réserve le droit d'annuler l'inscription des participants dont la décoration sera jugée insuffisante.
- 12 - La participation au concours entraîne l'adhésion aux conditions du présent règlement sans contestation possible.